

Formation Réglementation ADR sur le transport de matières dangereuses en colis

SECURITE ET
AIXEO
SANTÉ AU TRAVAIL

Formation Audit Conseil et Expertise
pour la Sécurité et la Santé au Travail



AIXEO a pour vocation **la formation, l'audit, le conseil et l'expertise** pour la santé, la sécurité au travail (SST) et les risques professionnels.

L'accompagnement des entreprises passe par :

- La mise en place d'un **Systeme de management de la Sécurité**, du **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels**, de **référénts sécurité internes** ;
- La fonction de **Conseiller à la Sécurité externe** pour le transport des matières dangereuses,
- **Les formations** intra ou inter sur la sécurité et la santé au travail, l'évaluation du **risque chimique**, le suivi des **obligations réglementaires**, la gestion des **déchets dangereux**, le suivi de la **pénibilité**, le suivi des **expositions** des salariés, les **protocoles de sécurité**, les **plans de prévention**.

AIXEO est Prestataire de formation N° 93 13 14162 13
certifié et référencé sur DataDock.



AIXEO 13090 AIX EN PROVENCE

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 14162 13 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Mob: +33 6 80 35 97 92 Email: olivier.bataille@aixeo.fr www.aixeo.fr
SASU au capital de 1500 € - APE 7022Z - RCS AIX 539 726 711 – SIRET 539 726 711 00010 - N° TVA INTRACOM: FR79539726711

Permettre au personnel des entreprises amenées à recevoir, conditionner ou expédier des matières dangereuses ou aux équipes en charge de la logistique de comprendre les implications du règlement ADR 2019.

Objectifs

Identifier les obligations de l'entreprise en termes de transport de matières dangereuses.

Former le personnel selon le chapitre 1.3 de l'ADR.

Programme

Pourquoi un ADR ?

Qu'est ce qui est considéré comme matières dangereuses ?

Les différentes classes.

Les exemptions, les quantités limitées.

Les documents de transport.

Les habilitations, les formations des intervenants.

Le conseiller à la Sécurité : rôle et obligations.

Les étiquettes de danger.

Les consignes écrites.

Le placardage des véhicules, les panneaux orange, les documents de bord.

Les tunnels.

Moyens pédagogiques

Mise en situation des salariés et simulation de cas concrets, utilisation de diagrammes, schémas, film et représentations visuelles.

Moyens d'évaluation

Une évaluation sous forme de QCM avec mise en situation et questions clôture la formation

Public

Toute personne qui souhaite être sensibilisée à la question du transport de marchandises dangereuses en colis.
Aucun prérequis ne sera nécessaire.

Durée

1 jour

Références

Conseiller ADR à la Sécurité externe :

PEBEO, Peintures, Gémenos, depuis 2015,
RESOLTECH, Colles et Résines, Rousset, depuis 2012,
LEVEQUE, Station service, livraison de fuel, La Ciotat, depuis 2014
YORK LUBRICANTS, Lubrifiants, La Farlède, depuis 2016,
OT LOGISTIQUE, Transport marchandises, Sisteron, depuis 2019
SUD AMIANTE SERVICES, Désamiantage, Vitrolles, 2015-2017
CBT, Entreprise désamiantage, Avignon, 2017
PRECIS, Détergents, La Farlède, de 2012 à 2018

Mise en place de Documents Uniques

ALKION, stockage vrac de matières dangereuses, **LAVERA**, 2018
VANALYSE, Laboratoire Analyse, St Jérôme Marseille, 2014
VECT HORUS, Laboratoire, Hôpital Nord Marseille, 2014
SYNCROSOME, Lab Expérimentation Animale, Luminy Marseille, 2015

SOGIMPEX, Trader Afrique, Fuveau, 2012

GARAMBOIS, Menuiserie, Sorgues, 2015

LECLERC, Grande distribution, Sorgues, 2014

IMPIKA – XEROX, Gémenos, 2018 - 2019

Transporteurs de 2014 à 2016 (en lien avec l'OPCA TRANSPORT) :

TDE, Marseille

Team Logistic Service, Marseille

Transport Logistic Conseil, Sorgues

GARDE TP, Marseille

GLOBTRANS, Marseille

Méridional Container Partner, Marseille

Transmat, Marseille

Transport FRANÇOIS, Marseille

Transport MEILLEURAT, Marseille

Formation « Référent Sécurité »

Régie des transports de Martigues, Transport de passagers en bus, Martigues, 2016

CERATEC, Production et au développement de matières premières d'origine naturelle pour l'industrie des cosmétiques, 2019 - en cours

Intervenant

Olivier BATAILLE

Chimiste de formation, ancien Directeur d'usine

IPRP, Intervenant en Prévention de Risques Professionnels, Domaine : Sciences et Techniques Spécialité : Risques Chimiques

Conseiller à la Sécurité Transport Matières Dangereuses (ADR) depuis 2001

Intervention en présence d'amiante - Encadrant technique, de chantier et/ou

Opérateur Sous-section IV

Auditeur OHSAS 18001 :2007

Intervenant extérieur auprès des Master PRNT (13), Licence PRO MSGR (84), IUT CHIMIE (13)

Coordonnateur scientifique du site <http://www.sante-securite-paca.org>

AIXEO fournit un accompagnement du management de la prévention des risques professionnels mais ne se substitue en aucune façon à la responsabilité de l'employeur

AIXEO 13090 AIX EN PROVENCE

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 14162 13 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mob: +33 6 80 35 97 92 Email: olivier.bataille@aixeo.fr www.aixeo.fr

SASU au capital de 1500 € - APE 7022Z - RCS AIX 539 726 711 – SIRET 539 726 711 00010 - N° TVA INTRACOM: FR79539726711